

## 1<sup>er</sup> COMITÉ DE PILOTAGE

### FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FEMINISTES (FSOF)

#### RELEVÉ DE DECISIONS

Mercredi 25 novembre 15h-17h

#### Participant·e·s au COPIL :

##### MEAE

- Philippe Lacoste, Directeur du développement durable
- Sophie Maysonnave, Adjointe au sous-directeur du développement
- Anne-Charlotte Dommartin, Déléguée pour les relations avec la société civile et les partenariats, CIV
- Frédéric Depétris, Adjoint au sous-directeur développement humain
- Hélène Ferrer, Cheffe de pôle Genre, Education, Population, Jeunesse
- *Antoine Boudou, Rédacteur société civile - Observateur*
- *Marie Soulié, Conseillère genre – Observatrice*
- *Sophie Chassot, Conseillère genre - Observatrice*

##### AFD

- Jean-Pierre Marcelli, Directeur des opérations
- Cassilde Brenière, Adjointe au Directeur des opérations
- Alhem Gharbi, Directrice des partenariats,
- Laëtitia Habchi, Responsable de la Cellule Lien social
- Valérie Huguenin, Responsable adjointe de la division des organisations de la société civile
- *Philippe Galland, Responsable adjoint de la Cellule Lien social -Observateur*
- *Emmanuelle Cathelineau, responsable de projets, division des organisations de la société civile, Observatrice*
- *Mar Merita Blat, Experte genre, cellule Lien Social, Observatrice*

#### **15h00 - 15h10 : Mots de bienvenue (Philippe Lacoste, Directeur du Développement Durable, MEAE) et Jean-Pierre Marcelli, Directeur des opérations, AFD) et tour de table virtuel**

Les membres du comité de pilotage (COPIL) se réjouissent du lancement du fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) et de la tenue de cette première réunion, particulièrement en cette journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Le FSOF a permis la mise en place d'un dispositif de collaboration entre l'AFD et le MEAE exemplaire et que nous voulons transparent notamment envers les organisations de la société civile.

#### **15h10 - 15h30 : Présentation et validation des statuts du COPIL du FSOF (Philippe Lacoste, MEAE)**

Les membres du comité de pilotage ont salué la rédaction de ce document qui définit les modalités de gouvernance du FSOF en clarifiant : le rôle et le mandat du COPIL, sa structure et sa composition, les modalités de travail et de fonctionnement et le processus de prise de décision. Le terme « statuts » n'est toutefois pas jugé opportun pour désigner ce qui relève d'un simple règlement.

Concernant l'objectif financier, il a été rappelé que le montant de 120 millions d'euros était un montant minimum à atteindre et non un montant plafond.

Concernant les demandes de plusieurs organisations féministes de la société civile de participer au comité de pilotage, sans avoir pu accéder à leur demande, ce qui les aurait exposées au conflit d'intérêt, nous retenons de les associer en amont et/ou en aval des réunions du COPIL et autant que nécessaire à travers les canaux de consultation mis en place et de se réserver la possibilité de les convier ponctuellement à certaines séquences lorsque la situation le justifierait.

**Les décisions prises :**

- Le document est validé avec le retrait du terme « statuts » dans l'intitulé.
- Le document sera daté et partagé largement notamment avec les organisations de la société civile et sur la page Internet dédiée au FSOE.

**15h30 – 15h45 : Bilan financier 2020 et discussions (Cassilde Brenière et Alhem Gharbi, AFD)**

**Du côté de l'AFD, en 2020**, la programmation du FSOE a été couverte par les deux canaux de l'AFD avec un total de **15 projets** approuvés et un dernier présenté aux instances en décembre, pour un montant total de **40,629 M€**. La cible des 40M€ est légèrement dépassée.

- **Canal Projets/Appels à projets (Cassilde Brenière, AFD)**

**5 projets représentant 87% des financements (35M€)** ont été mobilisés via le canal « projets et appels à projet » piloté par la direction des opérations, dont l'appel à projets pour le renforcement des OSC féministes d'un montant de 15M€ lancé en juin 2020 (voir infra);

**L'appel à projets pour le renforcement des OSC féministes pour un montant de 15M€** - piloté par le département santé de l'AFD avec l'appui de la division du partenariat avec les organisations de la société civile, de la cellule lien social et du MEAE - a permis de sélectionner un consortium d'OSC pour la maîtrise d'ouvrage. Il est mené par CARE France et constitué d'OSC aux profils variés comme Oxfam et Equilibres et Populations, qui disposent d'une expertise éprouvée dans le renforcement de capacités des organisations féministes d'Afrique de l'Ouest, ainsi que deux fonds féministes (également appelés *Women funds*) : le Fonds pour les Femmes en Méditerranée et le Fonds pour les femmes francophones (XOESE), et une association burkinabè, l'Initiative Pananetugri pour le Bien-Etre de la Femme (IPBF).

La moitié de la subvention (7,5M€) sera directement versée aux OSC féministes, formelles ou informelles, actives dans les domaines priorités dans l'appel à projets : les droits et santé sexuels et reproductifs (50%), les violences basées sur le genre, le renforcement du pouvoir économique et l'accès aux droits. La priorité affichée sur les DSSR s'inscrit pleinement dans la volonté de la France de renforcer son engagement sur le sujet, notamment dans le cadre du Forum Génération Egalité.

Le contenu de l'appel a fait l'objet de concertations avec les OSC et a été très attentif aux demandes formulées, en mettant l'accent sur une approche « acteurs/actrices » avec l'objectif de financer les organisations féministes dans leur diversité, indépendamment des sujets sur lesquels elles travaillent. Ce projet de financement sera présentée au Comité des Etats Etrangers de l'AFD en décembre [et a été octroyé le 16 décembre 2020].

Le MEAE souhaite poursuivre la bonne pratique d'être associé à la sélection des appels à projets dans le respect des règles et procédures d'instruction de l'AFD.

- **Canal Initiatives OSC (Alhem Gharbi, AFD)**

**10 projets représentant 13% des financements (5M€)** ont été mobilisés sur le canal Initiatives OSC. Sur le dispositif Initiatives OSC, ont été valorisés 10 projets pour un montant total de subventions octroyées de 5,279M€. Ils contribuent à 4 des priorités thématiques du FSOE : DSSR, lutte contre les violences, renforcement du pouvoir économique, leadership social et politique.

Un projet emblématique de ce canal est la Convention programme portée par Equilibres et Populations (montant total 3,5M€, subvention AFD 2,1M€) et qui vise à renforcer les mouvements des jeunes féministes en Afrique de l'Ouest. L'accompagnement proposé par Equilibres & Populations permet de renforcer à la fois les capacités opérationnelles et organisationnelles des jeunes féministes au niveau local et national dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal), en s'appuyant sur des méthodologies comme « le design thinking » et un « laboratoire d'incubation ». Un soutien est également apporté au développement de l'action collective des jeunes féministes au niveau régional et leur inscription dans une communauté internationale francophone. La Convention programme s'est enfin donnée pour ambition de faire entendre la voix des jeunes féministes et d'augmenter leur influence dans les processus décisionnels nationaux, régionaux et internationaux.

**Pour la programmation 2021, il s'agira:**

1. D'adopter un périmètre plus resserré pour comptabiliser les projets dans le FSOF,
2. De faire en sorte que la concertation avec les OSC puisse davantage orienter et nourrir la programmation en 2021 et en 2022, et ce afin de couvrir toutes les thématiques du FSOF,
3. De renforcer la cohérence interne du FSOF, en s'appuyant sur le cadrage stratégique co-construit avec les OSC.

- **Canal FSPI (Anne-Charlotte Dommartin, CIV, MEAE)**

2 projets pour un montant de 450 000€ peuvent être comptabilisés dans le FSOF pour 2020. Ce faible montant était attendu puisque la campagne FSPI avait déjà été lancée au moment de l'opérationnalisation du fonds.

**Les décisions prises :**

- Le bilan des engagements 2020 est honorable avec un total de 41M€ et validé.
- Pour le prochain COPIL, indiquer les pourcentages de décaissement des projets 2020.

**15h45 – 16h15: Programmation 2021 par canaux**

- **FSPI : projections pour 2021 (Anne-Charlotte Dommartin, Déléguée pour les relations avec la société civile et les partenariats, CIV, MEAE)**

Les retours préliminaires de la campagne FSPI 2021-2022 dont la date limite est prévue au 30 novembre 2020 sont encourageants. **A ce jour, 25 projets « CAD 2 » ont été pré-identifiés, portés par des organisations de la société civile féministe ou visant à les renforcer dans le cadre des PISSCA, pour un montant de 16M€ sur 2 ans soit 8M€ en base annuelle. La cible de 5M€ est donc assurée et le MEAE va voir dans quelle mesure la cible pourrait être dépassée.**

Les projets pré-identifiés sont à 80% localisés en Afrique, 20% Amérique latine, 5% Moyen-Orient et 5% Asie. Concernant les thématiques traitées, il s'agit à 40 % de l'autonomisation socio-économique et politique des femmes et des filles au sens large, à 30% de la lutte contre les violences de genre y compris les pratiques néfastes, à 15% du renforcement des capacités des OSC féministes, à 10% des DSSR, à 5% du climat et à 5% d'éducation

**Les décisions prises:**

- Communiquer largement avec les ambassades et les agences-pays pour s'assurer de la complémentarité des projets et des structures financés entre les canaux de l'AFD et du MEAE et avoir connaissance des OSC bénéficiant de financements au titre du FSOF.
- Veiller à informer les agences de l'AFD des projets multi-pays en lien avec les postes diplomatiques afin d'assurer la bonne optimisation des financements.

- **Canal Initiatives OSC (Alhem Gharbi, AFD)**

L'appel à manifestation d'intention de projets a été clôturé en août 2020. La pré-sélection des projets a permis de pré-identifier **16 projets de type « CAD 2 » pour un montant d'environ 12M€** (avec un taux de pertes d'environ 15% à prévoir, auxquels il faudra enlever les projets qui ne se concentrent pas sur le renforcement de capacités des mouvements féministes). Ces projets sont essentiellement localisés en Afrique à 46%, à 14% en Asie et Orient, 4% en Amérique latine et autres (multizones) à 35%. Les thématiques traitées concernent l'ensemble des thématiques prioritaires à l'exception de l'agenda paix et sécurité : 39% l'autonomisation socioéconomique et politique des femmes et des filles, 25% le renforcement des organisations féministes, 22% les violences de genre, 5% le climat, puis 4% l'éducation et 3% les DSSR.

- **Canal Projets/Appels à projets (Cassilde Brenière, AFD)**

L'AFD a inscrit dans sa programmation indicative multipays monde (CZZ) un montant de 20M€ destiné à financer un ou plusieurs appels à projet FSOE. Elle propose pour 2021 de mettre l'accent sur la thématique de la lutte contre les violences basées sur le genre dans une approche holistique et avec l'implication de 3 divisions techniques (éducation, gouvernance et santé)). Cette proposition rejoint les priorités du MEAE, qui signale également l'intérêt de mobiliser le FSOE sur les enjeux de violences basées sur le genre en contexte de crise et sur les enjeux « genre et climat », à la croisée de deux thématiques prioritaires pour le ministère comme pour l'AFD.

Le MEAE a également souligné l'importance de penser les modalités de financement de façon à soutenir une variété de structures et en priorité les organisations de pays partenaires et les organisations françaises, plutôt de taille petite ou moyenne, notamment en lançant des appels à projets de taille moyenne.

L'AFD travaille également à l'identification de plusieurs enveloppes « pays » et « multi-pays » dans le cadre du FSOE, dont deux projets pour lesquels le soutien des postes diplomatiques serait utile. Il s'agit du projet d'amélioration de l'hygiène menstruelle en Ethiopie (DIB) et du projet « Moussawat » en Afrique du Nord sur le leadership féminin. Le premier pourrait trouver sa place dans la programmation pays en Ethiopie en 2021, la partie Niger sera probablement plutôt inscrite pour 2022.

**Les décisions prises:**

- Un appel à projet de 15M€ sur la thématique des violences de genre (y compris en contexte de crise)
- Examen de l'opportunité de lancer un appel à projet de 5M€ sur « genre et climat » par les divisions techniques référentes et décision ensuite entre les équipes du MEAE et de l'AFD
- Instruction de plusieurs projets-pays dont celui sur l'hygiène menstruelle en Ethiopie et au Niger et le projet « Moussawat » en Afrique du Nord

**16h15 - 16h30: Démarche de concertation avec les OSC et de co-construction du cadrage stratégique du FSOE (Frédéric Depétris, MEAE et Valérie Huguenin, AFD) – cf. la note préparée à cet effet**

**La construction et le suivi du FSOE en collaboration avec la société civile**

Le lancement du Fonds de soutien aux organisations féministes était très attendu par la société civile française qui avait interpellé à plusieurs reprises la Présidence de la République et le MEAE à ce sujet. Une démarche de communication, d'échange et de concertation avec la société civile a été mise en place autour de **4 moments clés en 2020** :

- fin juin, une réunion de présentation de l'appel à projet de 15M€ pour recueillir les retours des OSC;
- le 15 juillet dernier, le lancement officiel du fonds, qui a rassemblé, en format large et virtuel, plus de 70 inscriptions de la part de la société civile ;

- le 30 septembre une réunion en format large pour répondre aux questions plus détaillées des OSC et connaître leur vision sur certains points soulevés lors de la réunion de lancement
- le 3 novembre, une nouvelle rencontre avec des représentant-e-s de la Plateforme genre et développement et de la commission Genre de Coordination Sud pour répondre à la demande de co-construction d'un cadre stratégique. La réunion, en format réduit, a permis de prendre connaissance des premières propositions des OSC concernant ce cadre stratégique, et de poser les jalons d'une démarche collaborative de co-construction.

**Les échanges avec la société civile dans le cadre du FSO** se poursuivront au travers de deux espaces de travail :

- en réunion plénière deux fois par an en amont de la réunion du COPIL pour informer sur la mise en œuvre du fonds et récolter les recommandations et suggestions de la société civile ;
- en réunions de travail ad hoc sur des points d'attention précis selon l'actualité autour du FSO et les besoins exprimés soit par les OSC ou par le MEAE et l'AFD

L'appel à projet principal pour 2021 (15M€ sur les violences basées sur le genre) fera également l'objet d'une concertation technique avec les OSC, qui pourront enrichir la note de cadrage et réagir sur les sous-thématiques identifiées.

### **Le processus collaboratif autour de la construction du cadre stratégique**

Lors de la réunion du 3 novembre, il a été acté entre le MEAE, l'AFD et les têtes de réseau des OSC (Commission genre de Coordination SUD et pôle société civile de la plateforme Genre et développement) de co-construire ensemble ce cadre stratégique. Cette démarche sera facilitée par une consultante externe experte des « approches orientées changement » et de la facilitation de dynamiques de groupe, recommandée par l'AFD et le F3E. Trois sessions de travail virtuelles seront organisées avec la société civile pour parvenir à l'élaboration d'un cadre stratégique d'ici février 2021, pour validation par le comité de pilotage.

#### **Les décisions prises :**

- Le processus de concertation avec la société civile est salué et entériné.
- L'exigence de transparence avec la société civile est rappelée.

#### **Prochaines étapes :**

- mi-février : finalisation du cadre stratégique.
- fin février : prochaine réunion du COPIL au cours duquel sera proposé pour validation le cadre stratégique et le plan de communication (avec des actions tournées vers le Forum Génération Égalité notamment).